

Championnats suisses en salle Jeunesse

Samedi/Dimanche 19/20 février 2022

Athletik Zentrum, St. Gallen

Informations sur la compétition et directives

Le plus important en bref :

- Le concept de protection Covid 19 doit être impérativement respecté (voir site web CS)
- Un appel électronique a lieu dans les disciplines suivantes : 400m U18M, 400m U20M, 1000m U16M, 1000m U18W, 1000m U20M, 1000m U20W
- Cocher à la chambre d'appel : 60 minutes (resp. 90 minutes pour la perche) avant l'épreuve ; pas de coche, pas de start !
- Les heures du callroom doivent être respectées ; l'athlète qui arrive en retard, sera disqualifié de la discipline concernée. Attention : Pour les courses, le callroom a lieu en fonction des séries selon l'horaire séparé du callroom. Veuillez tenir compte dans les résultats en direct et l'affichage de la composition des séries, qui sera établie après avoir coché !

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Places de parc

Informations sur l'arrivée et les places de parc se trouvent sur le site web CS.

1.2. Heures d'ouverture de la halle

Samedi, 19 février 2022 : dès 10h00

Dimanche, 20 février 2022 : dès 07h30

1.3. Entrée

L'entrée dans la halle est libre.

1.4. Zone des athlètes/ Vestiaires

Les vestiaires se trouvent au 1^{er} sous-sol dans l'Athletik Zentrum.

1.5. Restauration

Une cantine de fête self-service est tenue dans la halle.

1.6. Service sanitaire

Un poste sanitaire se trouve à l'étage des vestiaires de la halle.

1.7. Assurance

L'assurance contre accident et vol est l'affaire des compétiteurs. L'organisateur décline toute responsabilité.

2. Directives

2.1. Règlements

Les championnats sont organisés selon les règlements suivants dans cet ordre hiérarchique : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2022 y.c. fiches techniques, IWR 2022, World Athletics Technical and Competition Rules.

Gold-Sponsoren:



Silber-Sponsoren:



2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve au niveau de la tribune près du départ de la course de 1500m. La 'Chambre d'appel' se trouve dans la Steinachhalle dans l'Athletikzentrum. Les dossards doivent être portés sans être pliés sur la poitrine, au saut en hauteur et au saut à la perche ils peuvent être portés à choix sur la poitrine ou sur le dos. Le dossard est remis une seule fois et est valable pour les deux jours.

Attention : Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (= cocher, voir 2.4).

Pour les épreuves de course, un numéro de course est remis au départ. Il doit être appliqué sur le côté droit de la jambe.

2.3. Appel électronique

Un appel électronique aura lieu pour les catégories et disciplines suivantes :

- 400m: U18M / U20M
- 1000m: U16M / U18W / U20M / U20W

Les athlètes s'annoncent au plus tard le mercredi 16 février 2022 à 23h59 auprès de leonieschaer@swiss-athletics.ch . La publication de la décision concernant d'éventuelles séries ou une finale directe aura lieu le jeudi 17 février 2022.

Attention :

- Les personnes qui souhaitent prendre le départ doivent participer à l'appel électronique.
- L'appel électronique ne remplace pas le fait de cocher la case dans la Chambre d'appel.

2.4. Appel

Toutes et tous les athlètes s'annoncent à la "Chambre d'appel" au plus tard 60 minutes (saut à la perche : 90 minutes) avant le début du concours dans la Steinachhalle et se cochent sur la liste d'appel affichée.

Après l'appel, les séries seront composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques seront tirés au sort.

Attention : Sans coche pas de start !

2.5. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement au callroom avant le début de la compétition :

- **Courses :** 20 minutes avant l'heure de départ prévue
Attention : Pour les courses, après les séries le callroom a lieu selon l'horaire callroom séparé. Veuillez tenir compte, dans les résultats en direct et sur l'affiche, de la composition des séries, établie après avoir coché !
- **Disciplines techniques :** 30 minutes avant l'heure de début prévue ; ensuite lancers et sauts de réglage sur l'installation.
- **Saut à la perche :** 60 minutes avant l'heure de début prévue ; ensuite sauts de réglage sur l'installation.

Attention :

- Les athlètes qui sont engagés dans une autre discipline au moment du callroom, peuvent se faire représenter.
- Les athlètes qui ne se présentent pas ou pas ponctuellement au callroom, seront exclus de la discipline correspondante.

2.6. Non-participation / Désinscription / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au callroom ou à un juge-arbitre une éventuelle non-participation à ce tour, mais au plus tard jusqu'au départ de la course concernée. Si la désinscription n'est pas annoncée, l'athlète sera exclu de la compétition (c'est-à-dire qu'il perd le droit de participer à toutes les autres disciplines inscrites).

Gold-Sponsoren:



Silber-Sponsoren:



Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, des qualifications ultérieures se feront lors de désinscriptions. Pour permettre le repêchage d'un/e athlète non qualifié/e, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course est le bienvenu et surtout aussi fairplay.

Il n'existe aucun droit au repêchage.

2.7. Échauffement / Lancers de réglage

Le parc de la ville ainsi que la Steinachhalle dans l'Athletik Zentrum sont à disposition pour l'échauffement (chaussures de salle sans pointes).

Lancers et sauts de réglage sur le terrain de compétition selon IWR.

2.8. Utilisation de ses propres engins

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids.

Les poids doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle à la 'Remise des dossards'. Le jury amène les poids sur l'emplacement de compétition. Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés. Les engins personnels doivent être mis à disposition de tous les participants/es.

Les perches doivent être déposées au plus tard 75 minutes avant le début du concours au dépôt des perches dans la zone d'arrivée au niveau de la tribune. L'organisateur transporte les perches sur le terrain de compétition. Après la compétition les perches peuvent être récupérées au dépôt des perches.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. D'autres marques ne sont pas autorisées.

2.9. Chaussures (à pointes)

Seules des pointes d'une longueur maximale de 7mm peuvent être utilisées. Au saut en hauteur des pointes d'une longueur maximale de 9mm sont autorisées. Celles-ci doivent en plus répondre aux directives de l'IWR TR5.4.

Il est possible d'acheter des pointes adaptées dans la halle. Nous prions les participants/es de préparer leurs chaussures de manière conforme, d'enlever les pointes qui ne sont pas autorisées pour prévenir des situations de stress.

La nouvelle règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle par discipline selon World Athletics Book of Rules C2.1A). Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant :

<https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>
(→ Manuals & Guidelines)

2.10. Séjourner sur le terrain de compétition

Les personnes qui encadrent n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes sur le terrain de compétition y.c. au callroom. Ne pas respecter cette disposition entraîne la disqualification de l'athlète concerné/e.

2.11. Quitter le terrain de compétition

Quitter le terrain de compétition pendant la compétition est autorisé uniquement avec la permission du jury et en respectant les instructions définies.

Une fois le concours terminé, les athlètes quittent le terrain de compétition en groupe emmenés par un/e accompagnant/e.

2.12. Prescriptions en matière de tenue et de publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Aucune forme de publicité n'est autorisée sur les vêtements portés et les sacs sur l'installation de compétition.

2.13. Appareils techniques interdits et autorisés sur le terrain de compétition

L'utilisation de téléphones portables, de lecteurs de musique, de caméras vidéo, de radios ou d'appareils similaires est interdite dans la zone de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que l'athlète a apporté personnellement ou porte sur lui, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.14. Remises des prix

Celles-ci ont lieu au plus vite 30 minutes après la fin de la finale concernée. Les trois premiers classés par discipline se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement marqué „ Remise des prix “. Une tenue de société officielle doit être portée à la remise des prix,

2.15. Distinctions

Les gagnantes et les gagnants par catégorie reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2022". Les trois premiers classés reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze et un présent de l'organisateur.

2.16. Contrôles de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

3. Informations techniques

3.1. Disciplines regroupées

Les disciplines suivantes sont regroupées par manque d'inscriptions :

- triple saut U16 M => triple saut U18 M
- triple saut U16 W => triple saut U18 W

3.2. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir site web CS

3.3. Neutralisation

Jury d'appel et organisateur peuvent en cas de besoin définir une neutralisation au saut à la perche.

3.4. Piste d'élan Saut à la perche

Pour le saut à la perche un tapis d'élan (1cm de haut) sera déroulé.

3.5. Horloge de compétition

L'heure de compétition qui est valable pour les heures callroom, heures d'appel etc, est l'heure de la grande horloge dans la halle au-dessus de l'aire d'arrivée du 60m. Toutes les autres montres ne sont pas déterminantes pour le temps de compétition.